

MASTERS du CHEVAL IBÉRIQUE 2026

Avant-Programme Concours

Zone : SUD OUEST

concours de : LES CHEVAUX DE MONCONTOUR

Adresse : 1 lieu-dit Moncontour 87260 St Hilaire Bonneval

Site internet : 0 mail : chevaux.moncontour@gmail.com

Téléphone : 06 77 04 00 58

Concours couplé avec l'officiel N°202687035



Du **vendredi 24 avril 2026**

au **dimanche 26 avril 2026**

3 jours de concours

Date de Clôture des Engagements

vendredi 17 avril 2026

minuit

Date limite des Forfaits

lundi 20 avril 2026

MIDI

Répartition des Reprises MCI

PRIMERA (CL2P SHF)	samedi 25 avril 2026	Couplée FFE N°211
NOVILLA (CL2F SHF)	dimanche 26 avril 2026	Couplée FFE N°302
MALAGA (Amateur 3 imposée A = D3)	dimanche 26 avril 2026	Couplée FFE N°306
GOLEGA (Amateur 3 Grand Prix = D1)	dimanche 26 avril 2026	Couplée FFE N°307
RLM CARMENCITA (Niveau Amateur 3)	samedi 25 avril 2026	Non couplée
SEVILLA (Amateur 2 Préliminaire = C2)	samedi 25 avril 2026	Couplée FFE N°214
RLM FLAMENCA (Niveau Amateur 2)	samedi 25 avril 2026	Non couplée
EVORA (Amateur 1 imposée B = B4)	vendredi 24 avril 2026	Couplée FFE N°115
LISBOA (Amateur 1 Grand Prix-B1)	dimanche 26 avril 2026	Couplée FFE N°311
RLM FANDANGO (Niveau Amateur 1)	samedi 25 avril 2026	Non couplée
MADRID (St Georges FEI-A7)	samedi 25 avril 2026	Couplée FFE N°218 et 219
RLM LUSITANIA (niveau St Georges / Inter I)	samedi 25 avril 2026	Non couplée
MAGISTRALE (Intermédiaire A FEI-A4A)	vendredi 24 avril 2026	Couplée FFE N°119
RLM BAILARINA (niveau Inter A/B)	samedi 25 avril 2026	Non couplée
REYALE (Grand Prix FEI-A2)	samedi 25 avril 2026	Couplée FFE N°221
RLM IBERICA (niveau Grand Prix FEI)	dimanche 26 avril 2026	Non couplée


Logement des chevaux : Boxes démontables ou en dur

Tarif Membres	Tarif NON membres	
Box démontable sur paille = 85 €	Box démontable sur paille = 90 €	
Box démontable sur copeaux = 125 €	Box démontable sur copeaux = 130 €	
Box en dur sur paille = 85 €	Box en dur sur paille = 90 €	
Box en dur sur copeaux = 125 €	Box en dur sur copeaux = 130 €	
Boxes disponibles à partir du	jeudi 23 avril 2026	15:00:00
<i>Date limite de réservation</i>	<i>vendredi 17 avril 2026</i>	<i>minuit</i>
<i>Date limite des annulations pour un remboursement</i>	<i>lundi 20 avril 2026</i>	<i>MIDI</i>

Prestations complémentaires

Sellerie en box démontable = 90 € le box	
Sellerie en box en dur = 90 € le box	
Ballot de copeaux supplémentaire = 15 € le ballot	
Botte de foin = 7 € la botte	
Informations pratiques	
Sur place midi et soir : Buvette, Sandwichs, Restaurant	
Parking	Branchement électrique pour tous les véhicules 15,00€, du 23/04/2026 au 26/04/2026

Autres informations	<p>Nombre de boxes en durs limité, le reste en démontable</p> <p>Pour l'attribution des boxes en dur, nous prendrons l'ordre chronologique d'inscription des réservations et les étalons en priorité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Ne venir qu'avec des chevaux en bonne santé, sans signes de fièvre ou de maladie.</p> <p>Familiarisation jeudi de 15h00 à 19h00.</p> <p>Horaires-Résultats en direct : moncontour.winjump.fr</p> <p>Horaires individuels communiqués le mercredi précédent le concours.</p> <p>Les chiens doivent impérativement être tenus en laisse</p>
Assurance-Responsabilité	<p>Les cavaliers participant au concours sont informés par les organisateurs que le service de gardiennage de la manifestation ne concerne ni les chevaux, ni les véhicules, ni le matériel appartenant ou confié à ceux-ci. De ce fait, et pendant toute la durée du concours, leur personnel ainsi que leurs chevaux, matériels et véhicules ci-après dénommés "biens" restent sous leur propre garde. Ils sont donc entièrement responsables de tous les dommages, quelles qu'en soient l'origine et la nature, pouvant survenir à leurs biens ainsi que de tous dommages pouvant être causés aux tiers du fait de leurs biens. Les risques d'incendie, les pertes et les dommages restent entièrement à la charge du participant. Les opérations d'embarquement ou de débarquement ou toutes autres opérations similaires sont faites pour le compte, aux frais, risques et périls du participant. Il en va de même pour les dommages, quelles qu'en soient l'origine et la nature, subis ou causés par le personnel et auxiliaires et, d'une façon générale, par toute personne leur offrant un concours à quelque titre que ce soit. En conséquence, tous les participants doivent prévoir la surveillance de leurs biens pendant toute la durée de leur présence sur le concours et veiller à ce que leurs assurances personnelles, notamment Responsabilité Civile, Automobile, Individuelle Accident, Maladie, Tous Risques, Mortalité, etc. ... soient en cours de validité et couvrent bien les différents risques auxquels ils se trouvent exposés du fait de leur participation. Il est bien entendu que la structure des Chevaux de Moncontour, ses bénévoles, ses commissaires, personnel salarié ou non, intervenant à quelque titre que ce soit, ne pourront en aucun cas être tenus responsables des dommages pouvant survenir aux participants, à leur personne, et à leurs biens, en cas d'accidents, de maladies (notamment épidémiologiques) et autres dommages survenus aux chevaux ou causés par eux à des tiers. Les participants déclarent accepter les risques inhérents au logement de leurs chevaux sur place en boxes en durs ou démontables ainsi qu'à y exercer une surveillance adaptée, le tout sous leur seule responsabilité. De ce fait, les participants renoncent formellement à exercer quelque recours que ce soit contre les organisateurs et leurs assureurs.</p>
Logement des cavaliers	0

Modalités d'inscription	<p>Pour participer au classement Masters, remplir le bulletin d'engagement en ligne sur www.masters-iberique.com. Le droit d'engagement par concurrent et par reprise est payable à l'association avant la date de clôture mentionnée ci-dessus.</p> <p>Attention !!! Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception des règlements. Les engagés n'ayant pas envoyé leurs règlements dans les délais, ne figureront pas sur les listes.</p> <p>Attention à respecter la date de clôture qui est variable en fonction des concours : elle est fixée au plus tôt le lundi minuit 15 jours avant le début du concours ou au plus tard le vendredi minuit 8 jours avant le début du concours.</p>
	<p>Vous pouvez régler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par Carte Bleue (paiement sécurisé utilisant la plateforme Paypal) ou avec votre compte Paypal si vous en avez un, en cliquant sur le bouton Acheter en page d'accueil du Site MCI - par Virement bancaire (RIB disponible sur le site rubrique l'Association) - Attention les chèques ne sont plus acceptés à partir de 2019 (trop d'impayé depuis quelques années)
<p>L'organisation et le règlement appliqués pendant cette épreuve sont sous la responsabilité des organisateurs du concours du MCI. Vous devez dérouler les reprises 2026. Cas particulier : La RLM IBERICA, la RLM FLAMENCA, la RLM CARMENCITA, la RLM FANDANGO et la RLM LUSITANIA et la RLM BAILARINA sont spécifiques au MCI et ne seront déroulées qu'avec les concurrents MCI.</p> <p>Tenue des cavaliers : Le MCI, a une dérogation officielle pour que les cavaliers inscrits au Masters et en officiel puissent concourir avec leur tenue traditionnelle lors de leur participation aux épreuves communes du concours.</p> <p>Sont réputés connaître le règlement 2026 du MCI et se soumettre sans aucune réserve aux dispositions qu'il renferme et aux conséquences qui en découlent, tous les usagers des épreuves, notamment toute personne qui engage, entraîne, ou monte un cheval ou toute personne physique ou morale, ayant une part d'intérêt quelconque dans la propriété d'un cheval engagé.</p> <p>A tout instant, la version de référence du règlement MCI est la version qui est publiée sur le site Internet du MCI</p>	

Pour tous renseignements sur le concours

mail informationsmci@gmail.com

site <https://mastersiberique.com/>